



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpeix.org

www.mvtpeix.org

COMMUNIQUE

La France doit réagir fermement aux raids israéliens contre sept ONG palestiniennes

Le Mouvement de la Paix s'associe pleinement à la déclaration de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine suite aux raids israéliens contre 7 ONG palestiniennes

L'armée israélienne a mené des raids jeudi 18 août à l'aube contre les bureaux de sept ONG palestiniennes, dont six désignées « organisations terroristes » en octobre 2021. La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle la France à prendre des mesures concrètes et immédiates pour protéger la société civile palestinienne.

Sept ONG (Al-Haq, Addameer, le centre Bisan, Defense for Children International Palestine, l'Union des comités du travail agricole (UAWC), l'Union des comités des femmes palestiniennes (UPWC) et les Health Work Committees) ont vu leurs bureaux perquisitionnés, du matériel confisqué et leurs portes scellées jeudi 18 août en début de matinée. Des ordres militaires indiquent que « toute activité dans ces bureaux menace la sécurité ». Dimanche 21 août, le directeur de Defense for Children International Palestine a été interrogé plusieurs heures par le Shin Bet avant d'être relâché, tandis que le directeur d'Al-Haq a reçu un appel téléphonique le menaçant d'emprisonnement si son ONG continuait ses activités.

« Ces raids sont la dernière étape d'une campagne visant à faire taire les ONG palestiniennes qui défendent les droits de l'homme et le droit international, a déclaré François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine. La France et l'Union européenne doivent prendre des mesures fortes, telle que l'interdiction du commerce des produits des colonies, faute de quoi le gouvernement israélien réduira au silence la société civile palestinienne et l'ensemble des voix qui défendent le droit international. »

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine appelle la France à :

- demander la révocation de la désignation des ONG palestiniennes comme « organisations terroristes » par les autorités israéliennes
- prendre des mesures concrètes et immédiates visant à protéger la société civile palestinienne
- engager une réflexion visant à interdire aux niveaux français et/ou européen le commerce des produits des colonies israéliennes

La classification de ces ONG comme organisations terroristes a été contestée par des experts de l'ONU et plusieurs États de l'Union européenne - dont la France - qui ont indiqué le 12 juillet dernier qu'ils continueront à « apporter [leur] soutien résolu (...) faute d'informations substantielles reçues des Israéliens ». La chargée d'affaires du Consulat général français à Jérusalem s'est rendue jeudi 18 août dans les locaux de l'ONG Al-Haq, lauréate en 2018 du Prix des droits de l'homme de la République française, pour soutenir les six ONG. Le 19 août, neuf pays européens, dont la

France, ont déclaré qu'ils étaient « *profondément préoccupés* » par ces perquisitions, ajoutant que « *ces actions ne sont pas acceptables* ».

Contacts presse :

Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, contact@plateforme-palestine.org, 07 66 15 39 26

Mouvement de la Paix, national@mvtpeix.org, 01 40 12 09 12

***Le Mouvement de la Paix
Saint-Ouen, le 24 août 2022***